

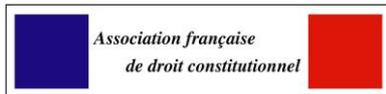
Journée décentralisée de l'Association Française de Droit Constitutionnel (AFDC), jeudi 5 décembre 2019, Université Toulouse 1 Capitole (Amphithéâtre Dauvillier- Site de l'Arsenal)

REPRESENTATION ET GOUVERNEMENT : QUELS MODELES ELECTORAUX ?



Sous la direction de Pierre Esplugas-Labatut et Stéphane Mouton, professeurs de droit public à UT1, Institut Maurice Hauriou (IMH) et en collaboration avec le Centre d'Etudes et de Recherches comparatives (CERCOP – Université Montpellier)

Inscription : imh@ut-capitole.fr; informations : karene.juste@ut-capitole.fr



9h : Ouverture du colloque par Corinne Mascala, présidente d'UT1 Capitole, Philippe Nélidoff, doyen de la Faculté de droit de Toulouse et Stéphane Mouton (co-directeur de l'Institut Maurice Hauriou)

Introduction : *Pourquoi le droit électoral est-il délaissé ?* (Pierre Esplugas-Labatut professeur IMH)

1^{ère} demi-journée 9h30 : Quels mécanismes électoraux dans une démocratie moderne ?

1/ Les mécanismes électoraux et la représentation des gouvernés

« *La représentation démocratique se suffit-elle de l'élection politique ?* » (Stéphane Mouton Professeur de droit public à l'IMH)

« *Existe-t-il un mode de scrutin idéal pour la représentation démocratique ?* » (Elsa Kohlhauser, Doctorante, CERCOP).

« *Les modalités de scrutin à l'heure du numérique : de nouveaux enjeux démocratiques ?* » (Jade Meyrieu, Doctorante, CERCOP).

Pause-café

2/ Les mécanismes électoraux et la légitimité des gouvernants

« *Les modes de scrutin et la structuration de la représentation nationale* » (Zakia Mestari, doctorante IMH)

« *Les modes de scrutin et la bipolarisation de la représentation sous la 5^{ème} République* » (Marie Glinel doctorante IMH)

« *Les modes de scrutin et la démocratie locale* » (Laure Ragimbeau, Doctorante, CREAM)

« *Légitimité et Mode de Scrutin en France, aux États Unis et en Grande Bretagne* » (Cynthia Boyer, Docteure Toulouse 1 Capitole)

Déjeuner

2^{ème} demi-journée 14h : L'encadrement juridique des modèles électoraux

1/ L'encadrement par les textes

« *La recodification du droit électoral* » (Pierre Esplugas-Labatut, professeur IMH)

2/ Le contrôle du juge

« *Le contrôle du Conseil constitutionnel sur les lois électorales* » (Estelle Poizat, doctorante IMH)

« *Le contrôle de constitutionnalité des lois électorales : regard croisé France – Italie* » (Julien Bonnet et Jordane Arlettaz, professeurs CERCOP).

Pause-café

« *Les QPC électorales* » (Anna Zachayus, doctorante IMH)

« *La recevabilité des QPC électorales* » (Pierre-Yves Gahdoun, professeur CERCOP)

« *Le contrôle des dépenses électorales* » (Jordan Puissant, doctorant IMH et Zerah Brémond, docteur, CERCOP)

Pilier essentiel d'une démocratie, le **vote n'est pas qu'une question d'ingénierie !** Sans doute, les **modalités d'exercice du droit de suffrage** relèvent d'une certaine technicité qui mérite d'être traitée et affinée. Plus encore, **l'encadrement juridique des modèles électoraux** tant par les textes que par le juge doit être étudié, voire revu. Plus fondamentalement, c'est parce que les **modèles électoraux posent la question de la légitimité des gouvernants** que *l'Institut Maurice Hauriou (IMH-Université Toulouse 1 Capitole)* et le *CERCOP (Université Montpellier)* ont décidé de consacrer les journées décentralisées de *l'Association Française de Droit Constitutionnel (AFDC)* aux **enjeux constitutionnels que soulèvent les rapports entre « Modèles et électoraux et Démocratie »**.